



Le jeudi 1er septembre, les vacances sont terminées et c'est 386 jeunes cernois qui prennent le chemin des écoles.

A • l'école maternelle Réné-Boinier, sous la direction de Frédérique HUOT-JEANMAIRE, sont accueillis 124 enfants âgés de 3 à 6 ans et repartis en 5 classes.

Du côté de l'école élémentaire, sous la direction de Anne HARSIGNY, ce sont 262 élèves de 6 à 11 ans qui rejoignent les bancs de l'école « Les

Hélices Vertes » répartis en 11 classes.

Durant les vacances, les écoles ont fait peau neuve, travaux d'entretien et réparations diverses, ménage approfondi et surtout, pose de vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes des 2 écoles pour le bien être de ses écoliers.

Coté règlementation sanitaire, à ce jour, il n'y a aucune prescription particulière et nous souhaitons que cela perdure.

Bonne rentrée à tous

Le séjour bivouac - 1er Prix du concours de dessin organisé à l'accueil de loisirs





8 rue Degommier • 91590 CERNY • Tél. 01 69 23 11 11
E-mail ▶ mairie@cerny.fr • Site ▶ www.cerny.fr

Page officielle (f) ▶ Commune de Cerny - Groupe (f) ▶ Mairie de Cerny

▶ MairiedeCerny





VIE COMMUNALE

Etat civil

Ils nous ont quittés

- Jeannine Hapy veuve Paysant le 14 juin
- Gérard Le Clainche le 23 juin
- Suzanne Peenaert veuve Ravissac le 8 juillet
- Paulette Narcy veuve Beuchet le 17 juillet
- Jacqueline Cantat veuve Fadernat le 18 juillet
- Claude Treptel le 7 août
- Renée Portalès épouse Chesné le 11 août
- Jonathan Lemou le 12 août

Bienvenue!

- Léo Mazières né le 18 juin
- Lucas Dos Santos Lopes né le 20 juillet
- Zoé Roussel née le 17 août

Ils se sont dit «oui»

- Vasco Fernandes Branco et Morgane Bento le 25 juin
- Loris Jahan et Karen Jamet le 16 juillet
- Benjamin Echard et Céline Goix le 30 juillet
- Patrick Robelot et Gaëlle Colard le 1er août
- Raphaël De Turenne et Stéphanie Convert le 6 août



Jonathan Lemou sapeur-pompier volontaire habitant notre commune nous a quitté mi-août.

Nous souhaitions lui rendre hommage pour son engagement et son dévouement au sein du centre de secours de Cerny et surtout auprès de la section des jeunes sapeurs-pompiers.

Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances à ses parents et à ses proches.

Marie-Claire Chambaret

Protégeons notre ru de la pollution humaine!

Dans tout le bas de la commune (rue de Longueville, rue du Perret, rue Véron, Résidence du château...) les eaux pluviales sont rejetées par des buses directement dans le ru. Il y a à certains endroits des bacs de décantation qu retiennent le sable... Par contre, ils ne retiennent pas les peintures, les solvants, les laitances de ciment etc... dus aux pinceaux que l'on a rincés, au nettoyage des sols, des chantiers ou de son véhicule.

Plusieurs fois, nous avons constaté de la pollutior dans le ru liée à ces pratiques interdites. Le Siarce es immédiatement prévenu. Il peut contacter les pompiers la gendarmerie voire la police de l'eau. Les contrevenants peuvent être verbalisés.

Mais le plus souvent, le temps de l'intervention, une partie de la pollution est déjà dans le ru, surtout quand il y a par exemple des orages....

Merci de votre vigilance!

Pollution rue de l'Abreuvoir, due à la laitance de ciment





Conseil Municipal de Jeunes

Information: La réélection des membres du CMJ aura lieu en décembre 2022.

Les candidatures concernent les jeunes entre 10 et 17 ans

Plus d'information dans le prochain Cerny Mag

L'été 2022 des jeunes de Cerny

Cet été les jeunes cernois âgés de 3 à 17 ans ont pu profiter de nombreuses activités proposées par l'accueil de loisirs et le service jeunesse.

Au sein de leurs locaux ont été proposés des activités ludiques, jeux, balades, sport, sorties et découverte des environs. Durant une semaine, une structure gonflable, dont la location a été généreusement offerte par la famille Destouches est venue compléter les équipements proposés. Un grand merci à cette famille.

Pour les 8 - 11 ans, une sortie bivouac à vélo au camping de Mondeville a été organisée. Pendant ce temps, les jeunes âgés de 11 à 14 ans ont visité le Limousin durant un séjour en camping au lac Saint Pardoux. C'est fin juillet que les ados de 14 à 17 ans ont à leur tour découvert le Lac de Gurson en Dordogne avec une multitude d'activités sportives, adaptée à tous, pour une semaine de découverte du Périgord.

L'accueil de loisirs et la structure jeunesse restent ouverts toute l'année, vous êtes les bienvenus!





Minute verte:

Cet été, la canicule, la sécheresse, le réchauffement climatique se sont rappelés à nous tous avec vigueur : particuliers qui voyaient leur jardin bien triste, agriculteurs qui s'inquiétaient pour leurs récoltes, nous tous qui faisions le dos rond lors des vagues de canicule successives si éprouvantes pour nos organismes.

L'idée de proposer des ateliers ouverts à tous et où chacun pourrait partager son expérience s'est peu à peu imposée. Comment économiser l'eau qui va être de plus en plus précieuse dans notre vie quotidienne, dans nos jardins, dans le fleurissement de la commune... ? Comment réduire nos déchets : moins d'emballages, moins d'ordures ménagères en développant le compost...? Comment protéger la forêt, éviter les incendies...?

Tous ces sujets à l'ordre du jour sont si vastes! Nous réfléchissons aux partenaires à inviter pour proposer des ateliers de qualité. Toutes vos idées à ce propos seront les bienvenues. Vous pouvez les transmettre par mail à la mairie à mon intention (mairie@cerny.fr).

Dès lors que les dates, les acteurs, les lieux seront précisés, nous vous informerons par les panneaux à notre disposition.

Nadine-Françoise Maugère Conseillère municipale déléguée à l'environnement

Nouveau à Cerny

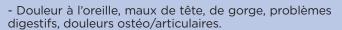
Une cabine de téléconsultation a été installée à la pharmacie de Cerny.

C'est quoi ? C'est un dispositif médical connecté qui aide au diagnostic des médecins

Dans quel cas pouvez-vous téléconsulter ? Vous n'avez pas de médecin traitant, votre médecin traitant n'est pas disponible, votre demande est urgente.

L'accès est sans rendez-vous et la consultation est prise en charge par l'assurance maladie.

Pour quels symptômes la téléconsultation est-elle judicieuse?



La télécabine est accessible aux personnes à mobilité

La pharmacie de Cerny reste disponible pour la location de matériel paramédical, produits vétérinaire et Guillaume, opticien diplômé, vous conseillera pour la partie optique.



TRIBUNE LIBRE: CERNY AVEC VOUS

Le service communication a fait appel aux articles le 16/08 pour une limite d'envoi le 26/08. CERNY le 25/08/2022 Cernoises, Cernois,

A propos des **ordures ménagères**, nous venons de régler la facture qui concernait les 2 derniers trimestres 2021. Pour le dernier trimestre il y a eu un changement de tarifs.

Dans le Cerny Mag' de janvier/février nous avions présenté la nouvelle tarification pour ce début d'année. Une autre grille tarifaire a été votée par le Conseil Communautaire de la CCVE le 28/06 pour le second semestre de cette année. Encore une fois une majorité de délégué(es) l'ont adoptée. Notre délégué du groupe a de nouveau

En voici les variations avec ce tableau pour Cerny classé en zone 2

Les forfaits 01/01 au 30/06/202 01/07 au 31/12/2022 accès aux services 167.10€ 167.10€ bac de 120 l ordures ménagères 64,00€ levée 1,40€ 46,78€ levée 1,40€ Bac de 120l emballages papiers 17,10€ levée 0,84€ 17,10€ levée 0,84€ 26,00€ levée 3,60€ 26,00€ levée 3,60€ Bac de 240l déchets végétaux



Il faut noter qu'après le 14/09 le ramassage des ordures ménagères se fera à la quinzaine pour une majeure partie d'entre nous. (Voir sur le site de la CCVE).

Comme vous avez pu le voir sur les panneaux lumineux ou sur le site de la mairie tous les services communaux ont augmenté. Pourquoi ? Non ce n'est pas dû à la guerre mais au laisser-aller, certains tarifs n'avaient pas évolué depuis 2008 et pour les plus récents 2015. Enfin l'opposition a été écoutée, les calculs seront établis par rapport au quotient familial et au revenu familial. Pour les non-allocataires de la CAF, le quotient familial mensuel sera calculé suivant le mode de calcul de la CAF. Lors de la commission des finances nous avons amendé la présentation. Au Conseil Municipal du 23/06 nous avons voté ces augmentations, estimant que ce mode de calcul est le plus juste pour tous.

A ce même conseil, l'équipe majoritaire, nous présente et demande un vote sur 2 noms de femmes pour nommer les nouvelles voies du lotissement «ECRYN», nous proposons aussitôt 2 autres noms d'hommes. Après débat, 3 noms sont retenus deux femmes Simone Veil, Fernande Fraysse et un homme Rémy Julienne.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Rejoignez-nous pour nous suivre Courriel : cernyavecvous91@gmail.com groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS.

Le groupe d'opposition représenté par Eve-Lise Matisse, Alain Vuitry, Erwan Merlet, Joëlle Vuitry.





CONCERTATION PUBLIQUE

Depuis de nombreuses années, la municipalité a à cœur de construire des logements près du centre de secours.

En effet, la volonté municipale est de pérenniser la mobilisation des sapeurs-pompiers volontaires en développant un projet leur permettant de concilier plus facilement leur activité professionnelle principale et leur activité bénévole.

Le souhait des élus est également de donner la possibilité à des personnes handicapées ou à mobilité réduite de résider à Cerny dans un logement spécialement adapté à leur handicap. Le projet prévoit qu'une association avec du personnel spécialement formé et résidant sur place apporte une assistance conviviale à l'échelle des besoins.

Le terrain, situé chemin des Fourneaux derrière le centre de secours, propriété communale, s'est révélé l'endroit propice pour réaliser ce projet.





Celui-ci doit permettre l'accueil d'une mixité sociale.

Il est envisagé de créer environ 25 logements locatifs aidés, dont 15 pourraient être attribués prioritairement aux sapeurspompiers volontaires (du T1 au T5), et 315 m² destinés à l'habitat dédié aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Les besoins en logement des sapeurs-pompiers volontaires ont été étudiés en collaboration avec le SDIS 91.

Ce projet est porté par plusieurs partenaires :

- La commune de Cerny, propriétaire du foncier et initiateur du projet
- Le Conseil Départemental de l'Essonne pour l'habitat inclusif
- Plurial Novilia le bailleur qui gérera les logements à destination des sapeurs-pompiers volontaires et les logements destinés aux habitants
- Continental Foncier, aménageur-promoteur.

La commune a souhaité que ce projet soit résolument engagé dans une stratégie bas-carbone et a fixé de hautes exigences environnementales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre : construction utilisant des matériaux biosourcés, performances énergétiques exemplaires, protection contre les chaleurs estivales. Ces exigences devront de surcroit être validées par des certifications et labels tels que BBCA (Bâtiment Bas Carbone), NF Habitat HQE, Bâtiment Biosourcés niveau III, etc.

Le système constructif retenu est l'ossature bois, issu de la filière sèche. Outre ses qualités environnementales avérées, il présente l'intérêt de permettre un chantier très court, à faible nuisance et peu consommateur d'énergie et d'eau.



Pour compléter cet aspect environnemental, une étude spécifique a été menée au printemps dernier et a démontré que le projet ne porte pas atteinte a des espèces faunistiques ou végétales présentes sur le site. L'étude n'a pas non plus révélé la présence de zones humides.

Les logements seront répartis en 2 bâtiments à taille humaine. Pour permettre leur bonne insertion dans l'environnement existant, la hauteur a été limitée à RDC + 2 étages. Chaque logement possèdera un espace extérieur et le confort d'été sera assuré par des toitures terrasses végétalisées d'une part et des pare-soleil d'autre part. Un parking paysager avec un traitement perméable du sol est volontairement dissocié de la zone habitat et aménagé sur la partie ouest du terrain. Il comprendra 30 places de stationnements dont 3 places pour personne à mobilité réduite. Un local vélo et ordures ménagère seront également aménagés à proximité des bâtiments

La réalisation de ce projet dont l'intérêt général n'est pas à être démontré, nécessite une adaptation du PLU de la commune.

L'ensemble des pièces du dossier sera consultable en mairie du 1^{er} au 15 octobre 2022. EVALUATION DES INCIDENCES DIRECTES ET INDIRECTES DU PROJET SUR LA BIODIVERSITE

Le projet se localise dans un secteur peu urbanisé. Le site d'étude étant à l'extrémité d'une zone naturelle, plusieurs potentiels corridors écologiques de la trame verte se trouvent également proches. Le site, entouré d'alignements d'arbres, peut être un espace de déplacement et de chasse pour certaines espèces aviaires ou de chauve-souris.

La végétation présente est commune et représentative d'une végétation anthropisée de cette région. Elle permet une connectivité avec les milieux arborés se trouvant à proximité du site et fournit une source alimentaire à de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, ...). Des espèces protégées d'oiseaux et déterminantes ZNIEFF viennent se nourrir sur le site, il est donc important de conserver des espèces végétales favorables à leur présence. Aucun nid n'a été aperçu sur les arbres du site. Conserver la haie à l'ouest du site permettra de conserver un habitat de nidification et de fourragement pour l'avifaune.

Le site a de nombreux robiniers faux acacias au Nord de la parcelle. Le Robinier faux-acacia a été importé en France en 1601, par Jean Robin, jardinier du roi. Elle a ensuite été largement diffusée dans différentes régions du globe, notamment en Australie, pour ses qualités d'espèce ligneuse à croissance rapide, stabilisatrice de substrats instables et améliorante du sol (par fixation d'azote), mais également comme espèce mellifère, fourragère, ornementale et productrice d'un bois de bonne qualité technologique (Muller, 2004 ; Fried, 2012). Les plantations en France représentent environ 100 000 ha (Muller, 2004 ; Fried, 2012).

L'envahissement du milieu naturel par le Robinier faux-acacia conduit, suite à la fixation d'azote atmosphérique, à des communautés végétales riches en espèces nitrophiles (ronce, gaillet, orties) comportant elles-mêmes un grand nombre d'espèces exotiques. Ceci conduit à des forêts très pauvres en espèces et dominées par une flore banale (Muller, 2004; Fried, 2012). C'est donc pour cela qu'il est conseillé d'éradiquer les individus et de mettre en place une gestion des espaces verts pour éviter une recolonisation de la parcelle.

Il est également recommandé de laisser un espace en libre évolution dans le projet ou d'aménager cet espace en prenant en compte les exigences des espèces présentes et de suivre les préconisations de gestion proposées. En effet, conserver un habitat de prairie fleurie sur le projet permettra de conserver une attractivité du site pour de nombreux insecte.

L'étude pédologique et l'étude botanique ont démontré qu'il ne s'agit pas d'une zone humide.

Au vu de ce diagnostic, le site d'étude a un **intérêt écologique modéré**. Il s'agit d'habitats à valeurs écologiques modérés, avec diversité d'espèce assez faible. Il sera toutefois **important de penser les espaces verts** pour améliorer cet intérêt écologique. Cela permettra de créer des habitats plus favorables à des espèces patrimoniales ou remarquables.



Marie-Claire

Maire

Le public est invité à consigner ses observations dans le cahier mis à sa disposition en mairie, durant ses heures d'ouverture.

AMBARE

ASSOCIATIONS

Association DYALI

Musiques et danses d'Afrique de l'Ouest - a 20 ans et le fête samedi 15 octobre 2022 au gymnase Jean-Ségalard de Cerny.

15h - 18h30 Entrée libre : marché de créateurs / stands tresses, maquillage et henné / stages d'initiations danses et percussions africaines.

19 h, Entrée payante (tarif plein 10 €, tarif réduit moins de 16 ans 7€, gratuit pour les moins de 6 ans) : ballet de Dyali / fête au village / Bal DJ Daoud (afro groove). Buvette et petite restauration sur place.

Réservation obligatoire avant le 5 octobre : association.dyali@gmail.com





Gala de danse Modern'Jazz à cerny AEP 2022

La saison de danse 2022 s'est achevée par le gala «Ladies» d'une grande qualité et offert par nos 100 danseurs et danseuses dont le talant rendu magique par les chorégraphies de Laura Fardel, notre professeur, n'aura échappé à personne.

Plus de 750 spectateurs sont venus assister à notre Gala, lors de nos deux soirées, dont le thème choisi par Laura était la condition féminine.

Quel formidable spectacle!

Un grand merci à la mairie de Cerny qui nous aide et nous soutient.





La Maison des Part'Ages

L'association La Maison des Part'Ages d'accueil et d'accompagnement à la

parentalité, propose des activités pour les familles.

Toute l'équipe vous souhaite une belle rentrée. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 septembre entre 13H3O et 16H3O pour ses portes ouvertes.

Nous fêterons ensemble les 10 ans de l'association.

41 rue de la Pingaudière à Bouray-sur-Juine

Renseignements sur nos activités : www.lamaisondespartages.fr maisondespartages@gmail.com ou 06 81 85 36 31



Les Amis du Foyer Degommier

L'Association Les Amis du foyer Degommier organise le samedi 24 septembre un barbecue géant avec kermesse, dans les jardins de l'EHPAD de 12 h 30 à 17 h.

Cette fête pourra se faire avec l'aide de bénévoles nous aidant à monter les tables et barnums dès la veille (vendredi après-midi et samedi matin).

Se déclarer volontaire au 06 30 40 88 45 ou par mail lesamisdufoyerdegommier@gmail.com.

Merci d'avance. Au programme : repas complet en musique et petits jeux. Les bénéfices iront directement au profit des résident(e)s de l'EHPAD.

A bientôt. Entrée libre.





AGENDA

Samedi 17 septembre

19 h • Salle A. Delporte

Soirée Aïgouma

Jeudi 22 septembre

15 h à 19 h 30 • Salle A. Delporte

Collecte de sang



Jeudi 13 octobre

12 h • Salle polyvalente - Octobre ROSE

Repas des anciens et Thé dansant La municipalité

Samedi 15 octobre

Journée • Complexe sportif Jean-Ségalard

Anniversaire de DYALI

Dimanche 16 octobre

Journée • Parking écoles Fête de la Pomme

Mairie/Les 3C

1 101110/ 200 00

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 octobre

Journée • Complexe sportif Jean-Ségalard

Salon du Terroir

Goût, saveur et tradition/Les 3C

Mercredi 9 novembre

12 h • Salle polyvalente

Repas mensuel des anciens

La municipalité

Vendredi 11 novembre

9 h • Monument aux morts
Commémoration

La municipalité

Directeur de la publication: Marie-Claire CHAMBARET, Maire Responsable de la communication: Sylvie BARBERI, Adjointe au maire Impression: ID Imprim sur papier recyclé - Tirage: 1700 exemplaires Reproduction interdite sans notre autorisation